



École élémentaire Maintenon

3, rue des glycines

92700 COLOMBES

Tél std: 01 47 86 03 48

Tél dir.: 01 47 86 93 61

0920350f@ac-versailles.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 FEVRIER 2016

Membres du Conseil :

Equipe enseignante sauf Mmes Chiesa, Kilhoffer (excusées)

Rased: M. Harzoune : excusé

Parents délégués UPIC: MM. et Mmes Chevallier, Coussemacq, Dazat-Diegueux, De Salle, Flotté, Godard, Gousset, Le Roy, Mateus, Mebarki.

Parents invités : Mmes Guessoum, Bakour

DDEN: Mme Bastardie, excusée

Elu représentant la Municipalité: M. Elmaleh

Directeur de l'école: M. Garin

Inspectrice de la 27° circonscription: Mme Jeanjean: excusée

Invitée : Coordinatrice du CLE: Mme Brigitte Gacem

La séance débute à 18h05

1°) Effectifs actuels et prévisions pour la rentrée 2016

*451 élèves actuellement, de 22 à 32 par classes avec déjà un nombre important de départs et d'inscriptions nouvelles. Les prévisions pour l'an prochain donnent des chiffres similaires. La répartition des secteurs scolaires a été modifiée par la Mairie entre les écoles Maintenon et Lazare Carnot. Cela n'aura cependant que peu d'influence sur le nombre total d'élèves ; il y aura simplement moins de demandes de dérogations. Il y aura donc probablement l'an prochain 3 CP, 3 CE1, 4 CE2, 4 CM1 et 3 CM2. Donc pas d'ouverture ni de fermeture à prévoir.

2°) Vie scolaire: librairie & portes ouvertes, fête de fin d'année

*La journée librairie, portes ouvertes et exposition de travaux d'élèves avait donc été fixée au samedi 19 mars avec des modalités identiques à celles de l'an passé. Le thème de l'expo des travaux d'élèves est PARIS. Le stand vestiaire boissons et gâteaux sera tenu bénévolement par Nora. La vente se fera au bénéfice des projets de classe de découverte CM2. L'UPIC occupera de deux pôles d'activités en BCD et en salle informatique (lecture de contes).

*Pour la kermesse de fin d'année, nous demanderons à la Mairie de retenir la date du vendredi 24 juin, fin d'après-midi et soirée. En second choix le 01/07 et en 3° choix le samedi 25 en matinée. Ce choix de soirée recueille une majorité d'avis favorables sans faire l'unanimité. Nous avons ainsi plus de chance d'obtenir le matériel demandé et il semble que globalement les familles soient disponibles pour y venir.

3°) Projets de classes de découverte CM1 (Ile de Groix/Sainte-Marie) et CM2 (Val de Loire)

Les premiers à partir seront les CM2 A & B de Mme Diop et M. Tournoux. C'est un projet autogéré pour lequel l'organisateur est l'ADPEP 41, un organisme affilié à l'Education Nationale. Les animateurs sont diplômés mais bénévoles. Le financement vient d'une subvention municipale, de la coopérative scolaire, des familles et du produit de ventes organisées tout au long de l'année. Le groupe part pour 5 jours/4 nuits du 4 au 8 avril à destination de Blois avec des visites quotidiennes de châteaux, de musées, d'espaces naturels.

Du 16 au 27 mai, les élèves du CM1C de Mme Gesret iront à Sainte-Marie dans le cadre très balisé des classes de mer organisées par la Mairie. Enfin les CM1B de Mme Alves-Pires partiront pour Groix du 13 au 24 juin. Ces deux enseignantes regrettent le nombre relativement élevé de parents absents à la réunion d'information qu'elles ont tenu cette semaine.

Le directeur rappelle qu'il existe une vaste palette de moyens pour aider au financement de ces séjours par les familles et que cet aspect ne devrait pas demeurer un obstacle au départ.

4°) Mesures destinées à apaiser les récréations : organisation des services et intervention d'une association de lutte contre la violence en milieu scolaire

*Suite aux débats du 1^{er} conseil d'école, les enseignants se sont longuement penchés sur la question des récréations. Finalement, ils sont parvenus à s'accorder sur la nécessité d'organiser un service de récréation en plus, dans la cour côté maternelle, malgré le surcroît de temps de service revenant à chacun d'eux : entre 50 et 55 minutes maintenant. Les CM1 y ont leurs récréations du matin et de l'après-midi et en sont ravis. Les groupes d'âge ont été mixés. Les CE1 avec les CM2, ce qui se passe très bien, les CP avec les CE2, pas totalement satisfaisant pour le moment. Le service Entretien des Bâtiments scolaires a adapté l'organisation pour le ménage des espaces nouvellement utilisés. Pour le moment, cette organisation donne satisfaction, sauf pour la classe de CP/CE1 de Mme Boulet qui peine à trouver un bon rythme de travail pour ses plus jeunes élèves.

*L'association Olympio a finalement été retenue pour intervenir auprès des CE2 et CM1 sur le thème « des mots qui fâchent ». Le service Municipal Prévention Santé a accepté la prise en charge de la moitié du coût de cette prestation, l'autre moitié étant supportée par la coop. Un intervenant a mené des débats d'une heure trente pour chaque groupe. Le bilan est mitigé, les collègues concernés émettant diverses critiques sur la gestion et le contenu des échanges entre enfants et avec l'animateur. Un bilan dans ce sens a été transmis aux dirigeants d'Olympio.

*Madame Brigitte Gacem prend parole à ce moment pour rendre compte de l'amélioration globale du climat entre enfants lors du temps de pause méridienne. Un animateur spécialiste va prochainement être missionné pour intervenir dans l'école. Il prendra en charge un petit groupe d'enfants dont on sait qu'ils sont souvent en conflit avec d'autres. Cette sélection sera opérée de façon à ne pas stigmatiser ces enfants.

Il conduira une action éducative avec eux pour leur apprendre à mieux gérer leurs relations avec les autres

5°) Travaux réalisés et à prévoir : définition des priorités

- Le lavage des vitres extérieures est prévu pendant les vacances de Pâques.
- Un évier inutile dans le réfectoire vient d'être déposé
- Le recouvrement du bac à sable par de la terre côté cour maternelle est en bonne voie, ainsi que la réparation de la gâche électrique du portail

Lors d'un récent rendez-vous entre Mme Gacem, M. Garin et M. Pouplot pour le service des bâtiments municipaux, des demandes de travaux ont été inscrites dans le cahier des écoles 2016, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1/peinture et sols de la salle de restauration (avec si possible le remplacement du dôme translucide par une dalle en pavés de verre)
- 2/obturation de la clôture de la cour sur la rue des glycines
- 3/pose d'un visiophone au portail
- 4/revêtements de sol dans 2 classes
- 5/peinture des murs dans 2 classes
- 6/rideaux occultant en salle video
- 7/révision de la fermeture d'une imposte (baie vitrée ouvrante) dans l'escalier sud

Finalement, le Conseil d'école souhaite proposer les travaux suivants :

- 1/peinture et sols de la salle de restauration
- 2/dépoussiérage des parties hautes et lavage des rideaux
- 3/construction d'un préau dans la grande cour
- 4/obturation de la clôture de la cour sur la rue des glycines
- 5/révision de tous les ouvrants défectueux
- 6/rideaux occultant en salle video
- 7/pose d'un visiophone au portail

6°) Questions diverses : organisation du temps de goûter avant l'accompagnement scolaire (utilisation du réfectoire à cet effet)

La question vient du constat suivant : au creux de l'hiver et en cas de pluie, il serait préférable que les enfants soient installés en intérieur pour goûter avant l'étude.

Plusieurs aspects doivent être étudiés : Actuellement, en cas de pluie, les enfants sont confinés dans la salle de sport mais ils sont alors très nombreux. On doit leur interdire de se lever et le calme est très difficile à maintenir.

Pour ces raisons, la construction d'un préau en verrière le long du bâtiment dans la grande cour offrirait un abri en cas de pluie lors du goûter et des récréations.

L'utilisation du réfectoire demanderait un nettoyage minimal mais complet, tables et sol. De plus les enfants inscrits à l'étude ne peuvent pas s'y tenir tous ensemble.

Il faudrait faire un test sur une certaine période où n'y entrent que ceux qui le souhaitent, dans une partie restreinte du réfectoire. En effet, si certains enfants souhaiteraient goûter assis confortablement, d'autres ont surtout envie de courir et de bouger pendant ce moment de détente.

L'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 20h05.